

Nombre de membres :		L'an deux mille vingt-deux, Le mardi 11 octobre 2022 à 9 H 30, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes- Alpes s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Marcel CANNAT, Président, salle Serre-Ponçon au SDIS à GAP.
- en exercice	5	
-		
- présents	4	
- pour	4	
- contre	0	
- abstention	0	
- ne participant pas au vote	0	

Etaients présents :

Madame Valérie GARCIN-EYMEOUD
Monsieur Daniel GALLAND
Monsieur Christian HUBAUD

Etait excusée :

Madame Chantal EYMEOUD



OBJET : Préparation de la séance du Conseil d'Administration du mardi 25 octobre 2022

Exposé des motifs

Le Président présente aux membres du Bureau, l'ordre du jour prévisionnel du prochain Conseil d'Administration du mardi 25 octobre 2022.

ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL

MISSIONS -OPERATIONS

- Rapport n° 2022/3-1 Bilan de la surveillance nautique pour l'été 2022 et préfiguration du dispositif 2023
- Rapport n° 2022/3-2 et Adaptation saisonnière de l'organisation pour la saison hivernale 2022/2023 la couverture des stations
- Rapport n° 2022/3-3 Bilan de la saison Feux de Forêts 2022
- Rapport n° 2022/3-4 Révision des secteurs opérationnels

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES – ORGANISATION GENERALE

- Rapport n° 2022/3-5 Compte-rendu des activités du Bureau du Conseil d'Administration du SDIS
- Rapport n° 2022/3-6 Organigramme du SDIS des Hautes-Alpes

FINANCES - MARCHES

- Rapport n° 2022/3-7 Décision modificative n° 2
- Rapport n° 2022/3-8 Détermination des recettes prévisionnelles du SDIS des Hautes-Alpes pour l'exercice budgétaire 2023
- Rapport n° 2022/3-9 Tarification des interventions soumises à facturation 2023

RESSOURCES

- Rapport n° 2022/3-10 Admission en non-valeur
- Rapport n° 2022/3-11 Réforme des cadres d'emplois : adaptation des quotas promus/promouvables

FORMATION - PERFECTIONNEMENT

- Rapport n° 2022/3-12 Plan de développement des compétences : livret « Guide d'organisation du développement des compétences »

TECHNIQUE- IMMOBILIER

- Rapport n° 2022/3-13 Modification du plan d'équipement matériel roulant

QUESTIONS DIVERSES

Les membres du Bureau prennent acte de l'ordre du jour ci-dessus et déterminent pour chacune des délibérations les orientations à mettre en œuvre.

La présente délibération sera rapportée devant le prochain Conseil d'Administration.

*Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Marcel CANNAT

Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration du SDIS 05,
compte tenu de la réception en

Préfecture le : **17 OCT. 2022**

et de la publication-notification

le : **17 OCT. 2022**

Pour le Président du Conseil d'Administration
et par délégation,
Le Directeur Départemental des Services
d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes

Colonel Hors Classe Patrick MOREAU